

Location des salles communales

Vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 04.76.38.50.68 pour vérifier les disponibilités et réserver votre salle.

SALLE DES FÊTES

Tarifs de location :

Associations de la commune : gratuité

Pour les particuliers de la commune :180€ par fin de semaine (samedi, dimanche, remise des clés le vendredi après-midi)

Pour les particuliers et associations extérieures de la commune : 400 € par fin de semaine (samedi, dimanche, remise des clés le vendredi après-midi)

Pour une activité de loisirs par séance (stage de yoga,..): 60€

Un chèques de caution de 500€ sera demandée pour tout occupant de la salle polyvalente et du château de L'Arthaudière.

Un chèque de caution de 200€ sera demandée pour le ménage de la salle polyvalente

Un chèque de caution de 1000€ pour le vidéo projecteur.

Règlement de l'utilisation de la salle des fêtes et les règles de sécurité : (à consulter en mairie)

La gestion, le tri et l'évacuation des poubelles sont sous la responsabilité du loueur.

SITE DE L'ARTHAUDIÈRE

Tarifs de location: terrasses attenantes

Pour les associations de la commune : gratuité pour 2 jours

Une caution de 500€ sera demandée:

Chavanais: 100€ durée de 2 jours

Non chavanais: 200 € durée de 2 jours

Entreprises et associations non chavannaïses: 500€

Photos dans les jardins : dons volontaires à l'association : Les Amis de l'Arthaudière

Toutes les manifestations se dérouleront obligatoirement jusqu'à 22h00 maximum.

Règlement de l'utilisation des dépendances du château de l'Arthaudière et les règles de sécurité : (à consulter en mairie)

reglement

agenda